

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 72-1245/SG/CG portant octroi de crédits complémentaires au titre de 1972 à la gestion administrative de la Caisse des Prestations sociales .

n° 72-1245/SG/CG

Ministère MINISTÈRE DU TRAVAIL	Date de publication 23 août 1972
Numéro JO n° 17 du 10/09/1972	Date du numéro 10 septembre 1972

TEXTE INTÉGRAL

Est approuvée la délibération n° 46-72/CPS du 29 juin 1972 du Conseil d'administration de la Caisse des Prestations sociales portant adoption de crédits complémentaires au titre de l'exercice 1972 aux postes suivants de la gestion administrative : 6100

Sélaire	830040 F.D.	6 101 Indemnité sujétion	240.000 F.D.	6 102 Indemnité d'éloignement	231360 F.D.	6 160 Charges connexes	240.000 F.D.	6 17 Charges sociales
	100.000 F.D.	6 400 Frais de transport	600.000 F.D.	69 525 Opération en capital – Mobilier et matériel de bureau	113.440 FD.	69 526 Opération en capital – Mobilier de logement.	400.000 F.D.	